

Séance du 14 mars 2024

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	7	7
		Pour : 7
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

CACHET Claire, JENIN Liliane, BERNADON Gilles, CAVA Jacky, POUSSET Alain, TALABARD Anthony, THEVENOUX Didier,

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

BADET-BLOIS Manon

Etai(en)t excusé(s) :

FARGEIX Audrey, PARIS Magali

Date de la convocation
07 mars 2024

Date d'affichage
07 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19 mars 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** CAVA Jacky

19 mars 2024

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023

et publication du

19 mars 2024

Monsieur le Maire expose aux membres que le compte de gestion est établi par le Service Comptable de Moulins à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**à l'assemblée,
qui,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Plaisir

le Maire Didier THEVENOUX

le(s) secrétaire(s) de séance